Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212203764-20260320-20260403-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2026-04-03

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 18
votants : 19

Séance du 20 mars 2026

OBJET : **Election des Adjoints au Maire**

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 16 mars 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. FOULFOIN F, JEGLOT B, PERENNEZ G, BOIZARD L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, PASCO G, LE BORGNE PY, FRABOULET C, ROUXEL D, CLEZIO P, TRENY C, RAFFRAY Y, QUERO S, LE CAER S, LE BONNIEC V, LE BOUFFOS R.

Absente excusée : OLLITRAULT S. qui a donné pouvoir à MATHECADE G.

Secrétaire de séance : FRABOULET C.

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2113-1 et L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Une liste composée de Frédéric FOULFOIN, Brigitte JEGLOT, Gildas PERENNEZ, Laure BOIZARD et Laurent JOUANNO présente sa candidature.

1er tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a déposé son bulletin de vote fermé dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

* nombre de bulletins : 19
* bulletins blancs ou nuls : 0
* suffrages exprimés : 19
* majorité absolue : 10

La liste composée de Frédéric FOULFOIN, Brigitte JEGLOT, Gildas PERENNEZ, Laure BOIZARD et Laurent JOUANNO est élue.

Monsieur Frédéric FOULFOIN a été proclamé 1er ADJOINT, et a été immédiatement installé dans ses fonctions qui sont les suivantes : voirie, agriculture, environnement, espaces verts et ordures ménagères

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212203764-20260320-20260403-DE

Madame Brigitte JEGLOT a été proclamée 2ème ADJOINTE, et a été immédiatement installée dans ses fonctions qui sont les suivantes : bâtiments, terrains et urbanisme

Monsieur Gildas PERENNEZ a été proclamé 3ème ADJOINT, et a été immédiatement installé dans ses fonctions qui sont les suivantes : finances et affaires générales

Madame Laure BOIZARD a été proclamée 4ème ADJOINTE, et a été immédiatement installée dans ses fonctions qui sont les suivantes : enfance, jeunesse, bulletin municipal et culture

Monsieur Laurent JOUANNO a été proclamé 5ème ADJOINT, et a été immédiatement installé dans ses fonctions qui sont les suivantes : communication générale, animation, associations, sport, commerce et artisanat

Pour copie conforme,
Le Maire,

La secrétaire de séance,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 23 mars 2026

Le Maire,